



ALLIANCEBERNSTEIN®

AB EMERGING MARKETS LOW VOLATILITY EQUITY PORTFOLIO

STRATÉGIE

Valoriser le capital sur le long terme en :

- + Investissant sur des actions d'entreprises des pays émergents
- + Cherchant à construire un portefeuille apte à faire face à toutes les configurations de marché, non-assujéti à un indice de référence et conçu pour être exposé aux marchés émergents, tout en limitant la volatilité et en privilégiant atténuation du risque baissier
- + Employant une approche bottom-up rigoureuse qui combine la recherche fondamentale à des outils quantitatifs exclusifs pour sélectionner des actions attractives en termes de qualité, stabilité et prix

PROFIL

Le Portefeuille conviendra aux investisseurs en actions dont la tolérance au risque est élevée qui recherchent des performances sur le moyen à long terme.

- + **Lancement du fonds:** 13/03/2014
- + **Domiciliation:** Luxembourg
- + **Clôture de l'exercice:** 31 Mai
- + **Souscriptions/Rachats:** Quotidien
- + **Actifs nets:** \$885,99 Millions
- + **Nombre total de titres en portefeuille:** 64
- + **Part active:** 65%
- + **Heure limite de réception des ordres:** 16h00, heure de New York
- + **Devise de référence:** Dollar US
- + **Indice:** MSCI Emerging Markets Index¹
- + **Type de fonds:** SICAV I

GESTION DE PORTEFEUILLE & EXPÉRIENCE

- + **Kent Hargis:** 25 ans
- + **Stuart Rae:** 27 ans
- + **Sammy Suzuki, CFA:** 27 ans

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible Risque plus élevé



Rendement potentielle plus faible Rendement potentielle plus élevé

Cette notation SRRRI (indicateur synthétique de risque et de rentabilité) indique comment le Portefeuille est susceptible de se comporter et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. Le SRRRI est tiré du DICI le plus récent, disponible sur notre site Internet, et sujet à modification.

ÉVOLUTION DE 10 000 USD



PERFORMANCE (GLISS. 12 MOIS)

Parts	11/15-10/16	11/16-10/17	11/17-10/18	11/18-10/19	11/19-10/20
A	7,69%	22,19%	-15,09%	8,37%	8,89%
Indice	9,27	26,45	-12,52	11,86	8,25

Les performances passées ne garantissent en aucune manière les résultats futurs. La performance simulée ci-dessus est nette de frais et suppose un investissement de 10,000 USD au lancement de la catégorie d'actions, sur lequel un investisseur est susceptible de payer des droits d'entrée jusqu'à 5%. Si ces frais étaient déduits de l'investissement initial, un investisseur devrait verser 10,527 USD pour atteindre un investissement de 10,000 USD. Concernant les investisseurs, d'autres frais de tenue de compte titres personnel (ex : droits de garde) sont susceptibles de réduire davantage la performance. Un investissement dans ce fonds présente un risque de perte en capital.

PERFORMANCE (ANNUALISÉE SI PÉRIODES SUPÉRIEURES A UN AN)

Parts	1 Mois	Année en Cours	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	Depuis la création
A	2,13%	3,68%	8,89%	0,06%	5,68%	–	4,88%
Indice	2,06	0,87	8,25	1,94	7,92	–	4,90 ²

Les performances passées ne garantissent en aucune manière les résultats futurs.

PERFORMANCE PAR L'ANNÉE CIVILE

Parts	2015	2016	2017	2018	2019
A	-8,49%	7,32%	31,82%	-17,34%	15,00%
Indice	-14,92	11,19	37,28	-14,58	18,42

Les performances passées ne garantissent en aucune manière les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus générés peuvent fluctuer. Un investissement dans ce fonds présente un risque de perte en capital. Les données relatives à la performance sont fournies dans la devise de la catégorie d'actions, et incluent l'évolution de la valeur liquidative ainsi que le réinvestissement de toutes distributions versées aux actions du fonds pendant la période indiquée. Les données relatives à la performance sont nettes des frais de gestion, mais ne tiennent pas compte d'autres commissions ou de l'impact des impôts. Les rendements des autres catégories d'actions fluctueront en raison de différentes charges et dépenses.

INFORMATIONS SUR LA CATÉGORIE D' ACTIONS

Parts	ISIN	Bloomberg	Valoren	Création	RDT ³	DIV ⁴	VL ⁵
A	LU1005412207	ALEMPEA:LX	23983985	13/03/2014	–	–	20,58

Source: AllianceBernstein (AB).

FRAIS ET CHARGES

Parts	Droits d'entrée maximum ⁶	Frais de sortie	Frais courants	Commission de performance
A	5,00%	Aucun	1,95%	Aucun

Les frais courants incluent les frais de gestion et autres frais du fonds à la date du plus récent DICI. Ils peuvent être plafonnés le cas échéant, comme indiqué ci-dessus. Le détail complet des frais figure dans le prospectus du Portefeuille.

POSITIONS ET ALLOCATIONS

Les Dix Principales Lignes	Secteur	
Alibaba Group	Consommation Non Courante	10,96%
Tencent Holdings	Services de Communication	10,15
Taiwan Semiconductor	Tech. de L'Information	8,76
Samsung Electronics	Tech. de L'Information	4,92
Kweichow Moutai	Consommation de Base	3,28
Infosys	Tech. de L'Information	3,25
Ping An Insurance	Finance	2,86
Nestle	Consommation de Base	2,68
China Yangtze Power	Services Publics	2,33
NCSOFT	Services de Communication	2,27
Total		51,46

Allocation Sectorielle ⁷	
Tech. de L'Information	28,15%
Consommation Non Courante	20,31
Services de Communication	14,45
Consommation de Base	11,27
Finance	8,59
Services Publics	7,30
Energie	2,04
Matériaux	0,80
Immobilier	0,71
Autres	6,38

Répartition Géographique	
Chine	47,74%
Taiwan	18,11
Coree Du Sud	10,06
Inde	9,84
Suisse	2,86
Brésil	2,29
Hong Kong	1,76
Mexique	1,59
États-Unis	1,42
Royaume-Uni	0,97
Autres	3,36

Source: AllianceBernstein (AB). Les titres en portefeuille et les pondérations sont susceptibles d'être modifiés.

1 MSCI Emerging Markets Index (indice de capitalisation boursière ajusté en fonction du flottant) représente la performance boursière des marchés émergents. Un investisseur ne peut pas investir directement dans un indice et les résultats ne sont aucunement représentatifs d'un investissement quelconque, pas même dans les fonds d'AB. Les indices ne comprennent pas les droits d'entrée et les frais de gestion associés à un placement dans un fonds commun, ce qui réduirait les rendements totaux.

2 Performance historique : depuis la date de lancement de la plus ancienne part indiquée. Dates de lancement page 1.

3 Les rendements sont calculés en fonction du dernier taux de distribution disponible par action pour une catégorie particulière. Le rendement n'est pas garanti et peut fluctuer.

4 S'agissant des catégories de distribution, un Portefeuille peut verser des dividendes sur son revenu brut (avant déduction des commissions et charges), ses plus-values réalisées et latentes, et sur le capital attribuable à la catégorie concernée. Les investisseurs sont informés que les montants distribués au-delà du revenu net (revenu brut minoré des commissions et charges) peuvent représenter une restitution partielle du montant de leur investissement initial et de ce fait entraîner une diminution de la valeur liquidative par part de la catégorie concernée. Les distributions de capital peuvent être fiscalisées en tant que revenus dans certaines juridictions.

5 La valeur liquidative est libellée dans la monnaie de référence de la catégorie de parts.

6 Il s'agit du chiffre maximal, les droits d'entrée pourront être inférieurs à celui-ci.

7 Exclut les secteurs sur lesquels le Portefeuille n'est pas positionné.

RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT À PRENDRE EN COMPTE Vous trouverez dans le prospectus du fonds des informations détaillées sur ces risques.

Investir dans le fonds induit certains risques. Le rendement et la valeur du capital du fonds fluctuent. Ainsi, il est possible que la valeur de rachat des parts d'un investisseur soit supérieure ou inférieure à leur valeur de souscription. Parmi les risques inhérents à un investissement dans des parts du fonds, figurent notamment :

Risque inhérent aux marchés émergents : Lorsque le Portefeuille investit dans les marchés émergents, ces actifs sont généralement de moindre importance et plus sensibles aux facteurs économiques et politiques. Ils sont aussi susceptibles d'être moins faciles à négocier, ce qui peut entraîner une perte pour le Portefeuille.

Risque inhérent à un portefeuille ciblé : Un investissement dans un nombre limité d'émetteurs, d'industries, de secteurs ou de pays peut assujettir le Portefeuille à une volatilité plus élevée que celle d'un portefeuille investi sur un éventail plus vaste ou diversifié de titres.

Le risque lié à l'allocation d'actifs : la répartition des investissements entre les titres d'entreprises de type croissance et valeur peut avoir une plus grande influence sur la valeur liquidative du portefeuille quand l'une de ces stratégies affiche de moins bons résultats que l'autre. Les frais associés aux transactions visant à rééquilibrer le portefeuille peuvent représenter un montant important sur la durée.

Risque inhérent aux entreprises à faible capitalisation : Un investissement en titres d'entreprises dont la capitalisation boursière est relativement réduite est susceptible de souffrir de variations plus brutales ou erratiques dans la mesure où les volumes de négociation sont habituellement plus faibles et où ces titres sont assujettis à un risque économique plus important.

Risque inhérent aux instruments dérivés : Le Portefeuille est susceptible d'inclure des instruments financiers dérivés. Ceux-ci peuvent servir à acquérir, accroître ou réduire une exposition à des actifs sous-jacents et générer un effet de levier. Leur utilisation est susceptible d'entraîner des fluctuations accrues de la valeur liquidative.

Risque inhérent aux contreparties lors de la négociation de gré à gré d'instruments dérivés : Les négociations de gré à gré sur les marchés d'instruments dérivés sont généralement susceptibles d'être assujetties à une réglementation et une supervision moindres de la part des autorités publiques que les transactions réalisées sur des marchés organisés. Elles seront donc assujetties au risque de voir la contrepartie directe ne pas honorer ses obligations et le Portefeuille enregistrer une perte.

Risque inhérent aux actions : La valeur des investissements en actions est susceptible de fluctuer en réaction aux activités et aux résultats des entreprises ou à la situation économique et boursière. Ces investissements sont susceptibles de se déprécier sur le court ou le long terme.

Risque inhérent aux sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) : Un investissement en actions de SCPI est susceptible d'être affecté par des variations de la valeur des biens sous-jacents détenus par ces sociétés civiles de placement immobilier, tandis qu'un investissement en créances hypothécaires de SCPI est susceptible d'être affecté par la qualité des crédits consentis. Les SCPI sont tributaires des compétences de gestion, ne sont pas diversifiées, sont massivement dépendantes des flux de trésorerie ; elles sont sensibles à la défaillance des emprunteurs, à l'auto-liquidation et aux risques de taux d'intérêt.

Les différentes catégories de parts ne versent pas toutes des dividendes et ceux-ci ne sont pas garantis. Le fonds constitue un moyen de diversification et ne représente pas un programme d'investissement complet. Avant de prendre des décisions d'investissement, les éventuels souscripteurs sont invités à lire attentivement le prospectus et à discuter des risques et des frais et des charges liés au portefeuille avec leur conseiller financier pour déterminer si l'investissement est adapté à leur situation. Ce document est destiné exclusivement aux personnes se trouvant sous une juridiction où les fonds et les parts correspondantes sont enregistrés ou qui peuvent en toute légalité les recevoir. Il est recommandé aux investisseurs d'étudier le prospectus complet actuel, ainsi que le Document d'information clé pour l'investisseur et les derniers états financiers du Portefeuille. Des exemplaires de ces documents, y compris du dernier rapport annuel et, s'il a été publié après, du dernier rapport semestriel, peuvent être obtenus gratuitement auprès d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. en se rendant sur le site www.alliancebernstein.com ou, pour la version imprimée, auprès du distributeur local dans chaque juridiction habilitée à distribuer le fonds.

Les investisseurs sont invités à consulter leur conseiller financier indépendant pour s'assurer que les actions du Portefeuille correspondent à leurs besoins d'investissement.

Les performances passées ne garantissent en aucune manière les résultats futurs.

Le rendement réel atteint par les investisseurs dans d'autres devises peuvent augmenter ou diminuer du fait des fluctuations monétaires. Les catégories d'actions couvertes contre les risques de change utilisent les techniques de couverture afin de réduire-mais pas supprimer-les fluctuations entre les positions de l'investisseur dans une catégorie d'actions couverte libellée dans la devise du placement, et la devise de référence du Portefeuille. L'objectif est de générer un rendement qui suivra étroitement la devise de référence du Portefeuille.

Informations destinées aux Lecteurs Européens: Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur est disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le Fonds est enregistré. Le Prospectus du Fonds est disponible en anglais, en français et en allemand. Ces informations sont fournies par AllianceBernstein Limited, 50 Berkeley Street, Londres W1J 8HA. Société immatriculée en Angleterre sous le numéro 2551144. AllianceBernstein Limited est agréée et régulée par l'Autorité de Conduite Financière (ACF) au Royaume-Uni.

Informations destinées aux Lecteurs Autrichiens et Allemands: Agents payeurs et d'information locaux : Autriche—UniCredit Bank Austria AG, Rothschildplatz 1, 1020 Vienne; Allemagne—ODDO BHF Aktiengesellschaft, Bockenheimer Landstraße 10, 60323 Francfort-sur-le-Main.

Informations destinées aux Lecteurs au Liechtenstein: Le Fonds n'est pas enregistré pour la distribution au public au Liechtenstein, et de ce fait, les actions ne peuvent être offertes qu'à un groupe limité d'Investisseurs Professionnels, en tout cas et en toute circonstance afin d'éviter toute sollicitation du public au Liechtenstein. Cette fiche d'information ne peut ni être reproduite ou utilisée à d'autres fins, ni être remise à une personne autre que celle à qui des exemplaires ont été envoyés personnellement par AB. Ni le Fonds ni les actions qui y sont décrites n'ont fait l'objet d'un examen et de la surveillance de l'Autorité de régulation des Marchés Financiers au Liechtenstein.

Informations destinées aux Lecteurs Suisses: Ce document est émis par AllianceBernstein Schweiz AG, Zurich, société immatriculée en Suisse sous le numéro CHE-306.220.501. AllianceBernstein Schweiz AG est agréée et régulée en Suisse par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA) en tant que distributeur de fonds de placements collectifs. Représentant Suisse & Agent Payeur Suisse : BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich. Siège social immatriculé au : Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse, désigné comme le lieu d'exécution et de juridiction pour tout litige relatif à la distribution des Actions en Suisse. Le Prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, les Statuts ou le règlement de gestion, ainsi que les rapports annuels et semestriels des fonds concernés peuvent être obtenus gratuitement auprès des bureaux du représentant Suisse.

Les parts des fonds AB ne sont proposées que sur la base des prospectus actuels et des comptes les plus récents. Les présentes informations sont données à titre indicatif et ne sauraient être considérées comme une offre de vente des titres d'un fonds AB ni comme une démarche pour inciter de les acheter ou une recommandation les concernant.

